

FICHE DE RENSEIGNEMENTS FACTURATION

MAIRIE - ANNEE SCOLAIRE 2018-2019

ELEVE :

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance : / /

Classe : Enseignant :

Fréquentera :

la garderie

la cantine

le centre de loisirs

Attention : En cas de séparation des parents, compléter les informations demandées ci-dessous pour le parent qui a la garde de(s) enfant(s), en y ajoutant les informations concernant le concubin ou la concubine s'il y a lieu. En cas de garde alternée, un imprimé par foyer devra être complété dans les mêmes conditions que décrites ci-dessus.

PERE

MERE

ou concubin(e) en cas de vie maritale suite à séparation

NOM : NOM :

Prénom : Prénom :

Adresse :

.....

.....

Date et lieu de naissance : / / Date et lieu de naissance : / /

à à

Téléphone fixe : Téléphone fixe :

Portable : Portable :

Mail : Mail :

Situation professionnelle :

Artisan, commerçant, profession libérale

Salarié Sans emploi

Nom et adresse de l'employeur :

.....

.....

.....

Informations complémentaires :

.....

.....



N°allocataire CAF :

Pièces à fournir :

- *vos avis d'imposition 2017 sur les revenus de l'année 2016*
- *vos avis d'imposition 2018 sur les revenus de l'année 2017 (si vous les avez reçus)*
- *un relevé de paiement des prestations familiales*

OU Appliquer le quotient maximum (si vous refusez de fournir votre (vos) avis d'imposition et relevé de prestations familiales)

**MERCI DE COMPLETER TOUTES LES RUBRIQUES
TOUTE FICHE INCOMPLETE VOUS SERA RETOURNÉE**

Tarifs à compter du 1^{er} septembre 2018

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

	Quotient 1	Quotient 2	Quotient 3
Garderie périscolaire	2.35 €	2.90 €	3.45 €
Centre de Loisirs	3.45 €	4.10 €	4.65 €
Sup Hors Commune	8.15 €	8.70 €	9.20 €

Ligne 14 de l'avis d'imposition :

- Quotient 1 : de 0 € à 1300€
- Quotient 2 : de 1301€ à 2000€
- Quotient 3 : supérieur à 2000€

RESTAURANT SCOLAIRE

	Maternelle	Primaire
Repas du midi	3.15 €	3.35 €
Goûter	1,40 €	1,40 €

En l'absence de votre n° d'allocataire CAF ou de vos avis d'imposition et relevé de prestations familiales, le quotient maximum vous sera appliqué.